

Délibération DEL-CC-2026-119

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 AVRIL 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (69 dont 1 suppléant) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Jean-Michel MONNEAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Luc POIROT, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Jean-Michel MONNEAU (suppléant de Dominique MALLAISE).

Pouvoirs (4) : Sandra CAILTON pouvoir à Yannick CHARRIER, Annie MORIN pouvoir à Emmanuelle MENARD, Karine PIED pouvoir à Aurélie GREGOIRE, Patricia YOU pouvoir à Vianney GARREAU.

Absents (6) : Nathalie BERNARD, Sandra CAILTON, Annie MORIN, Karine PIED, Anne-Marie POITOU, Patricia YOU.

Date de convocation : 16-04-2026

Secrétaire de séance : Magali HERISSE.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique : élection des délégués au comité syndical

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5721-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2025 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais ;

Vu la délibération du Conseil départemental des Deux-Sèvres n°21A en date du 11 juillet 2016 approuvant la création du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « DEUX-SEVRES NUMERIQUE » approuvée par délibération n°2016-273 du conseil communautaire du 22 novembre 2016 ;

Vu les statuts du Syndicat SMO « DEUX-SEVRES NUMERIQUE » ;

Conformément aux statuts du syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique », la Communauté d'Agglomération dispose de 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants au conseil syndical de ce SMO.

Les statuts ne fixent pas de mode de désignation des délégués au comité syndical. Ainsi, en application des articles L.5721-1 et suivants du CGCT, il revient au conseil communautaire de définir les modalités de désignation qu'il souhaite appliquer pour ses délégués.

En application du L.5711-1 du CGCT, le mode de scrutin de droit commun applicable aux syndicats mixtes est le scrutin secret, le conseil communautaire peut cependant décider à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation de ses délégués au scrutin secret.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner ses quatre délégués titulaires et ses quatre délégués suppléants au scrutin plurinominal à la majorité absolue les deux premiers tours et à la majorité relative au 3^e tour.

A la demande de la Présidente, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

DELEGUES SYNDICAT MIXTE OUVERT DEUX-SEVRES NUMERIQUE		
	CANDIDATS TITULAIRES	CANDIDATS SUPPLEANTS
1	Pascal LAGOGUEE	Antoine TRANCHET
2	Pierre MORIN	Pierre BUREAU
3	François MARY	Jean-Pierre BODIN
4	Maryse NOURISSON-ENOND	Jean-Claude METAIS

Election du premier délégué titulaire au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO) :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pascal LAGOGUEE : 73

Election du deuxième délégué titulaire au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO) :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre MORIN : 73

Election du troisième délégué titulaire au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO) :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur François MARY : 73

Election du quatrième délégué titulaire au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO)

⋮

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Maryse NOURISSON-ENOND : 73

Election du premier délégué suppléant au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO)

⋮

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Antoine TRANCHET : 73

Election du deuxième délégué suppléant au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO) :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre BUREAU : 73

Election du troisième délégué suppléant au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO) :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Jean-Pierre BODIN : 73

Election du quatrième délégué suppléant au Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique (SMO) :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Jean-Claude METAIS : 73

Le conseil communautaire est invité à :

- **procéder à l'élection de 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants auprès du Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique conformément aux statuts comme suit :**

DELEGUES SYNDICAT MIXTE OUVERT DEUX-SEVRES NUMERIQUE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Pascal LAGOGUEE	Antoine TRANCHET
2	Pierre MORIN	Pierre BUREAU
3	François MARY	Jean-Pierre BODIN
4	Maryse NOURISSON-ENOND	Jean-Claude METAIS

- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **07 MAI 2026**

Notifié ou publié le **07 MAI 2026**

La Présidente,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

